

La prise en charge des addictions en milieu professionnel

2026

Addictions et travail : des chiffres qui masquent une réalité plus nuancée

2



7,2 % des adultes sont en difficulté avec l'alcool (usage quotidien).



23 % de la population adulte déclare avoir un usage quotidien du tabac.



11 % de la population déclare avoir consommé du cannabis au cours de l'année.



Même si les enquêtes statistiques montrent que **L'EMPLOI CONSTITUE GLOBALEMENT UN FACTEUR PROTECTEUR** par rapport aux addictions, le **MILIEU DE TRAVAIL N'EST PAS ÉPARGNÉ** par la consommation de drogues et d'alcool (*Source : MIDECA - Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives*).

Source : Santé Publique France (2023)

On entend par usage quotidien : au moins un usage par jour au cours des 30 derniers jours.



POURQUOI CONSOMME-T-ON DES SUBSTANCES PSYCHOACTIVES SUR LE LIEU DE TRAVAIL ?

Les pratiques addictives peuvent être liées à des facteurs relevant de la vie privée, mais également à des **facteurs en lien avec le travail**. L'Institut National de Recherche et Sécurité (INRS) liste notamment les facteurs suivants :

- Port de **charges lourdes** et pénibilité
- **Stress** au travail
- Travail en **extérieur**
- Rythme de **travail soutenu**
- Cadre général de travail qui favorise la consommation (**surexposition**)



LA CONSOMMATION DEVIENT ALORS PERCUE COMME NÉCESSAIRE POUR QUE LE SUJET PUISSE EFFECTUER SON TRAVAIL



LA CONSOMMATION RÉGULIÈRE NE PERMET PLUS D'ASSURER LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Si la consommation, même ponctuelle et à faible dose, est d'abord perçue par le salarié comme un facteur de « soulagement » au travail, elle **comporte toujours des risques pour la santé et la sécurité des salariés de tous les secteurs d'activité (accidents du travail)**.

Les démarches de prévention collective, issues d'un travail pluridisciplinaire entre employeurs, représentants du personnel, et médecine du travail, ont pour objectif de :

- Permettre à chaque salarié de **réagir face à un collègue en danger**
- Faciliter le maintien en emploi grâce à une **détection précoce** des pratiques de consommation

L'absence de levier de l'employeur sur le salarié addict présente des risques à tous les niveaux

Cible : le salarié usager en emploi

DANS LE CADRE PRIVÉ

L'employeur n'a pas ou peu de leviers pour décourager la consommation dans le milieu privé, mais peu en subir les conséquences car les effets peuvent perdurer jusqu'au moment des heures de travail.

SUR LE LIEU DE TRAVAIL

L'employeur n'est pas forcément équipé pour lutter contre la consommation sur le lieu de travail, voire peut malgré lui pousser à des comportements à risques (exigences de productivité, moments conviviaux avec alcool)

DES CONSÉQUENCES À TOUS LES NIVEAUX

Pour l'employé

Les substances altèrent les facultés motrices, désinhibent, poussent à des comportements instables voire agressifs, à l'enfermement et à l'exclusion sociale

Pour l'employeur et la marque

La crédibilité, la pérennité du fonctionnement et le déroulement des activités de l'entreprise peuvent être remis en question par les équipes et les clients

Pour les autres salariés

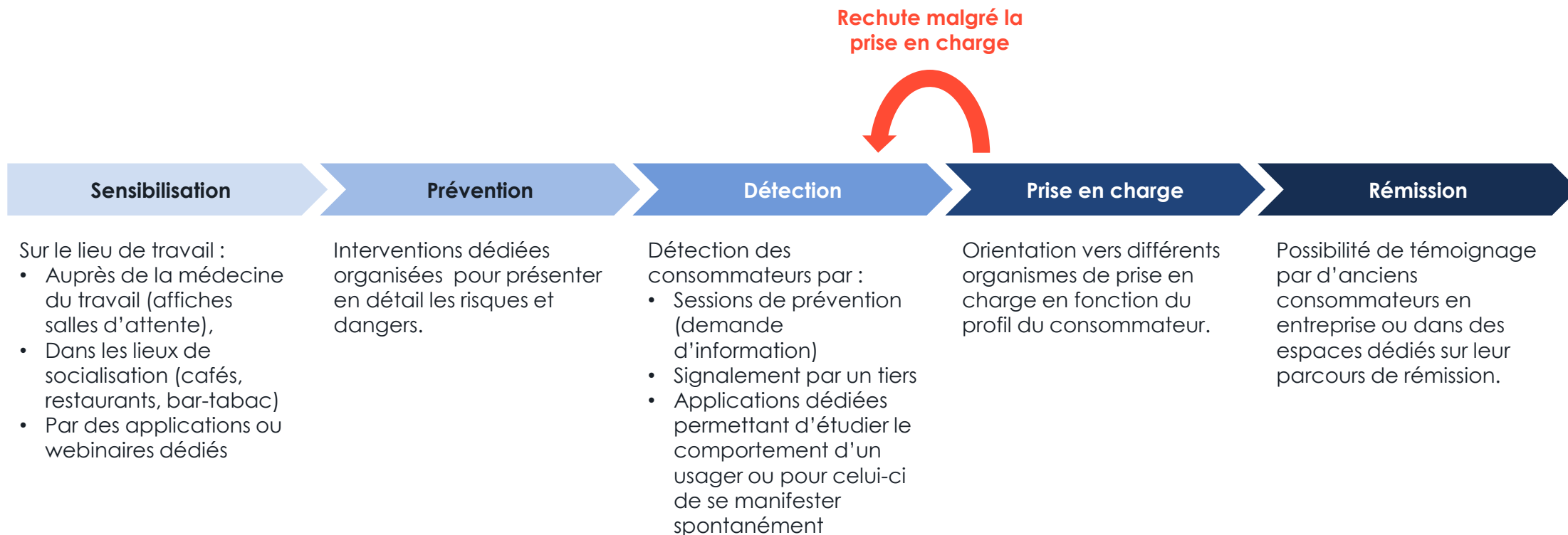
La culture d'entreprise peut être modifiée, ce qui impacte la dynamique générale et contribue à faire croître un mal-être chez les collaborateurs

Les étapes d'un parcours de traitement

Le parcours de soin d'un patient usager est difficile et souvent jonché d'obstacles. **Il n'existe pas de parcours unique et linéaire pour les patients.**

De la détection à la rémission, voici quelques grandes étapes communes à tous les patients :

5



-  ***Quels dispositifs mettre en place au sein de mon entreprise afin de détecter suffisamment en amont les conduites addictives ?***
-  ***Quels sont les besoins de mes collaborateurs en situation d'addiction ? Quelles actions l'entreprise peut-elle mettre en place afin d'y remédier ?***
-  ***Quelle dynamique mettre en place au sein de mon entreprise afin que tous mes collaborateurs se sentent engagés dans une démarche de prévention des addictions ?***



Le Groupe SOS a depuis longtemps développé une expertise en matière de prise en charge des addictions...

GroupeSOS
Entreprendre au profit de tous

Depuis 1985, GROUPE SOS s'est **historiquement construit sur la prise en charge des addictions** et des exclusions sociales qui en résultent. Aujourd'hui, **l'expertise du GROUPE SOS s'opère notamment par de la sensibilisation et de la détection** grâce à un discours non culpabilisant et l'accompagnement vers la prise en charge des patients. Chez GROUPE SOS, nous identifions trois leviers d'action **afin de prévenir et traiter les addictions**.



LEVIER 1 - PRÉVENTION



LEVIER 2 – COMMUNICATION



LEVIER 3 – PRISE EN CHARGE

Les personnes en situation d'addiction sont avant tout des personnes malades. Nous ne portons pas de jugement sur le comportement et les choix des individus, notre objectif est d'apporter la meilleure réponse possible en fonction de la problématique de chacun. Chez nous, l'accompagnement est global et comprend les soins, l'hébergement, l'insertion sociale et professionnelle et la réduction des risques.

Nos dispositifs à la loupe

Les Centres de soin, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA)

Les CSAPA sont des structures pluridisciplinaires qui ont pour mission d'assurer les actions de prévention et de soins aux personnes atteintes d'addiction. Ils proposent un accompagnement vers l'arrêt, la consommation modérée de drogues ou vers un traitement de substitution.

Les CSAPA ambulatoires

Des services de prévention sont portés en milieu scolaire, mais aussi auprès des dispositifs relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance et la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Enfin, les Consultations Jeunes Consommateurs offrent une information, une évaluation, une prise en charge ou une orientation en lien avec les problématiques d'addiction rencontrées par le jeune.

Les CSAPA en résidentiel

Ils viennent compléter les dispositifs en matière de soins en addictologie et ce en résidentiel H24 :

- Communauté Thérapeutique
- Unité pour Sortants de Prison
- la Corniche – premier CSAPA créé en France dédié aux mineurs et jeunes majeurs souffrant d'addictions
- Entracte court séjour.

Les Centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (CAARUD)

Les CAARUD offrent un accueil collectif et individuel, un soutien aux usagers de drogues dans l'accès aux soins, mais également dans l'accès aux droits, l'accès au logement et à l'insertion ou la réinsertion professionnelle.

Appartements thérapeutiques (AT)

Ils proposent à des personnes en situation d'addiction inscrites dans un processus de soin de vivre de façon autonome, tout en ayant un suivi de leur traitement et un soutien dans la gestion de la vie quotidienne.

Appartements de coordination thérapeutique

Ces établissements fonctionnent sans interruption et hébergent temporairement des personnes en situation de fragilité psychologique et sociale. Ces personnes nécessitent des soins et un suivi médical pour des pathologies lourdes. Ils permettent d'assurer le suivi et la coordination des soins, de garantir l'observance des traitements et de permettre un accompagnement psychologique et une aide à l'insertion.



14 400

Personnes accompagnées



48

Structures et services



PLAIDOYER
ADDICTIONS

GroupeSOS
Solidarités

[Découvrir notre plaidoyer pour une meilleure prise en charge des addictions](#)

Les partis pris de notre accompagnement

Forts de notre expertise en matière de lutte contre les addictions, nous avons développé les partis-pris suivants pour notre accompagnement. Ces principes sont appliqués tout au long de nos travaux, quel que soit le terrain d'intervention.

1

CONCERTATION D'ENSEMBLE

Nous ambitionnons de véritablement **mettre l'accent sur la concertation**, en associant les représentants des salariés, les encadrants, les salariés et les professionnels du secteur médico-social et de la médecine du travail **dans la conception des solutions** que nous allons proposer.

2

DIALOGUE CONTINU

Notre expérience nous pousse à croire que les addictions dans le milieu professionnel sont un **sujet qu'il est complexe d'aborder** entre encadrants et salariés. Nous nous attacherons ainsi à **proposer des dispositifs créant un espace de dialogue juste, non culpabilisant et continu** dans la durée pour rassurer.

3

SENSIBILISATION ALTERNATIVE

La sensibilisation se fera auprès des **salariés usagers**, mais également **auprès de l'entourage** des salariés usagers (collègues, managers, famille) de manière à faciliter la détection et élargir les canaux de formation au travers de ces personnes clefs.

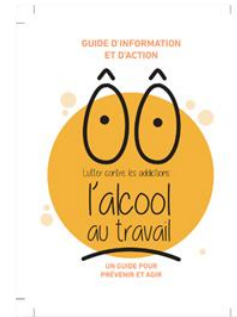
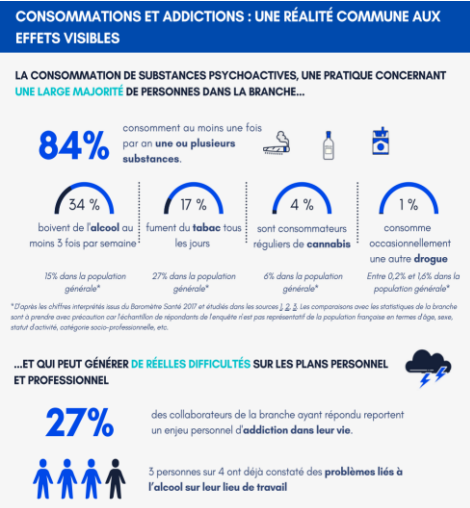
Notre méthodologie d'accompagnement

1. DIAGNOSTIC DES BESOINS

2. CARTOGRAPHIE DES BESOINS

3. CO-CONSTRUCTION DU PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT

4. DEVELOPPEMENT DES OUTILS



Guide d'information et fiches d'action

RECOMMANDATION #4 Développer les actions de prévention/sensibilisation et de prise en charge des publics spécifiques, intégrant la réduction des risques

Sous-recommandation	Détail	Objectif poursuivi / résultat escompté	Faisabilité	Priorité
4.1 Développer les dispositifs spécifiques pour les femmes, les personnes âgées, les publics de la rue	- Diffuser davantage de campagnes publicitaires sur les grands médias (en particulier la télévision) et des médias spécifiques (magazines touchant spécifiquement ces publics) - Développer le « aller-vers » - Proposer des temps et espaces de consultations dédiés comme cela existe pour les jeunes - Adopter des temps d'échange et ateliers collectifs spécifiques pour ces groupes	- Augmenter le taux de prise en charge des ces publics - Adaptier la prise en charge pour mieux les toucher	Élevée (reproduire ce qui fonctionne dans les consultations, spécifiquement jeunes)	1
4.2 Développer la prévention et l'accès à la prise en charge dans les entreprises et le monde du travail	- Accompagner la création de conventions entre entreprises et CSAPA - Former la médecine du travail et constituer un réseau spécialisé (psychologues du travail, préventeurs, etc.)	Augmenter le taux de prise en charge en facilitant l'orientation	Moyenne (mobilité d'acteurs, Cf 2.4)	2
4.3 Développer la prévention et l'accès à la prise en charge dans les milieux festifs (en particulier à St Martin et St Barthélemy) en associant les professionnels du secteur	Formation des saisonniers qui arrivent à St Martin en incluant les professionnels du secteur et en leur proposant des outils spécifiques	- Assurer une intervention précoce - Unifier le besoin de prise en charge (invité dans les lies) grâce à la prévention	Moyenne (culture du milieu festif)	2

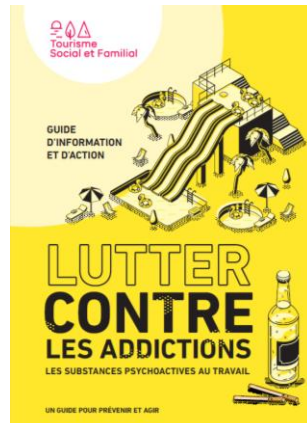
Plan d'action détaillé (ARS Guadeloupe)



Nous développons des outils sur mesure pour nos clients en fonction de leurs besoins

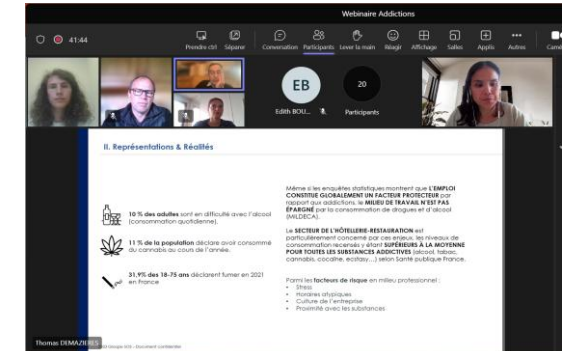
Affiches, fiches-conseils et livret de sensibilisation personnalisés

- Création d'affiche personnalisée
- Création de fiche-conseil pour les encadrants
- Création de fiche-conseil pour les salariés
- Création de livret de sensibilisation personnalisé



Formations personnalisées pour construire ses offres de sensibilisation adaptées au contexte de l'entreprise

- Animation d'atelier de prévention en entreprise
- Animation de webinaire à destination des encadrants
- Formation de référents-intervenants
- Développement de module de sensibilisation e-learning



GROUPE SOS
CONSULTING

BRANCHE TOURISME
SOCIAL ET FAMILIAL

malakoff
humanis

Harmonie
mutuelle

MUTEX
AGIR LA MONDIALE

« Les addictions : comment les identifier et agir au sein de mon entourage professionnel et personnel ? »

Un webinaire centré sur la compréhension des pratiques addictives afin de sensibiliser et déclencher des prises de conscience.

2023 GROUPE SOS Consulting - Document confidentiel

11 Ils nous font confiance !



Etat des lieux et diagnostic en matière d'addictions sur le territoire de la Guadeloupe et dans les Iles du Nord



Diagnostic territorial de la Guadeloupe et évaluation de l'activité du CSST dépendant de l'association COREDAF (Comité de Réflexions, de Recherches D'Action et de Formation en vue de la prévention de déviations psychosociales)



Diagnostics territoriaux approfondis, analyse des parcours de santé et diagnostics sur les comportements addictifs et leur prévention



Etude de cadrage pour la prise en charge des addictions au travail au sein de la branche Hôtellerie de Plein Air et déploiement d'outils sur mesure pour prévenir et sensibiliser sur les addictions



Etat des lieux et diagnostic en matière d'addictions sur le territoire de la Ville de Besançon



Intervention sur site auprès des salariés de plusieurs villages vacances (sensibilisation aux addictions)



Etude de cadrage pour la prise en charge des addictions au travail au sein de la branche Tourisme Social et Familial et déploiement d'outils sur mesure pour prévenir et sensibiliser sur les addictions

CONTACTS

Xuan-Dai VERET

Directrice Générale Groupe SOS Consulting
xuan-dai.veret@groupe-sos.org

Morgane MIRIGAY

Impact Manager à Groupe SOS Consulting – Référente Addictions
morgane.mirigay@groupe-sos.org

GROUPE SOS
CONSULTING